

CONSTRUCTION  
AGRANDISSEMENT

**BÂTIMENT PRINCIPAL**

**DEMANDE DE  
PERMIS**



### À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Coût : Nouvelle construction 100 \$      Agrandissement 50 \$  
Le renouvellement de permis est valide pour une période de 6 mois. Le coût est le même que la demande de permis initiale.  
N° de reçu :      Demande reçue le :  
Numéro de matricule :

### INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) demandeur(s) :  
Êtes-vous propriétaire ?      Si non, joindre procuration écrite du propriétaire  
Adresse postale :  
Numéro de téléphone (maison) :      (cellulaire) :  
Adresse électronique :

### EMPLACEMENT DES TRAVAUX VISÉS

Adresse du projet :  
Numéro de lot :  
L'immeuble est sujet à une servitude de droit de passage      Oui      Non

### EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Autoconstruction  
Entrepreneur      Nom :      Tél. :  
Initiales du propriétaire :      \*J'autorise cet entrepreneur à signer et récupérer le permis visé par cette demande

### COÛT ESTIMÉ ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Coût estimé :      \$      Date de début :      Date de fin :

### DESCRIPTION DU PROJET

Type de travaux :      Nouvelle construction      Agrandissement  
Faites-vous de la location à court terme?      Oui      Non  
Avez-vous ou prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme?      Oui      Non  
S'il y a lieu, combien y aura-t-il de logements?      1      2      3 et plus, spécifiez :  
S'il y a lieu, combien y a-t-il de chambres à coucher dans le bâtiment?  
Occupation de la résidence      Annuelle      Saisonnière  
S'il y a lieu, usage actuel de la construction :  
usage projeté de la construction :  
**Traitement des eaux usées :**      **Approvisionnement en eau potable :**  
Installation septique      Puits ( surface, tubulaire, pointe-filtrante)  
Eau provenant d'un plan d'eau  
Aqueduc

*(Description du projet suite au verso)*

**DESCRIPTION DU PROJET (suite)**Superficie du bâtiment

Superficie du bâtiment principal :

Superficie du bâtiment secondaire rattaché :

Superficie brute :

Superficie des étages :

Superficie totale (aire de plancher) :

Nbre de chambres :

Nbre de logement :

Dimension du bâtiment

Façade :

Côté gauche :

Arrière :

Côté droit :

Hauteur

Bâtiment :

Rez-de-chaussée :

Étages :

Sous-sol :

Sous-sol (au-dessus du sol) :

Nombre d'étages :

Implantation (distance)

Marge avant (rue) :

Marge latérale droite :

Bâtiment principal :

Élément épurateur :

Puits :

Nombre d'arbre(s) à abattre :

Marge arrière :

Marge latérale gauche :

Bâtiment secondaire :

Fosse septique :

D'un pont, fossé, exécutoire :

Photo(s)

Galerie et balcon(s)

Dimension galerie avec toit :

Dimension 1<sup>er</sup> balcon :Dimension 2<sup>e</sup> balcon :Dimension 3<sup>e</sup> balcon :

X

X

X

X

Emplacement :

Emplacement :

Emplacement :

Emplacement :

Revêtement des murs extérieurs :

Revêtement de plancher :

Information complémentaire :

**DÉCLARATION DU DEMANDEUR**

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare que les renseignements fournis sont complets et véridiques et m'engage à me conformer aux règlements et lois en vigueur.

Signature

Date

**La demande doit-être accompagnée des documents suivants :**

- Procuration écrite si vous agissez à titre de demandeur au nom du propriétaire;
- Copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire;
- Plan à l'échelle du bâtiment;
- Plan d'implantation illustrant la localisation du bâtiment projeté et ceux existants.

Transmettre votre demande dûment complétée, signée, incluant les documents exigés :

- en personne ou par la poste au 6, rue Mailloux, La Minerve (Québec) J0T 1S0;
- par télécopieur 819-274-2031;
- par courriel [inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-681-3380 poste 5504. Veuillez consulter le site Internet de la Municipalité de La Minerve pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur au [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca).

*NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de procéder aux travaux demandés. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.*